

TARIFS TTC au 01/09/2023

Centre Médical et de Rééducation des Monts Toulonnais

Pour les séjours en Soins de Suites et Réadaptation :

Prestations	Tarifs	
	LITS DE SOINS POLYVALENT - DMT 170	
Prix de journée	87,81 Euros	
Forfait PMSI	6,22 Euros	
Forfait d'entrée	62,11 Euros	
Forfait Journalier	20,00 Euros	
	LITS DE REEDUCATION FONCTIONNELLE - DMT 172	HDJ REEDUCATION FONCTIONNELLE - DMT 178
Prix de journée	193,45 Euros	153,79 Euros
Forfait PMSI	6,13 Euros	6,13 Euros
Forfait d'entrée	59,42 Euros	
Forfait Journalier	20,00 Euros	
	LITS DE REGIME (DIETETIQUE) - DMT 171	HDJ REGIME (DIETETIQUE) - DMT 172
Prix de journée	87,28 Euros	128,07 Euros
Forfait PMSI	6,29 Euros	6,25 Euros
Forfait d'entrée	63,05 Euros	
Forfait Journalier	20,00 Euros	

Ces tarifs sont notifiés chaque année à l'établissement par l'Agence Régionale de Santé.

Les prestations à charge de la Mutuelle/Complémentaire santé et/ou du patient :

- Le forfait journalier hospitalier qui représente la participation financière du patient aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation. Le forfait journalier hospitalier est dû pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

Le montant du forfait journalier hospitalier est fixé par arrêté ministériel. Depuis le 1er janvier 2018, il est de **20 euros par jour** dans les établissements de soins de suite et réadaptation.

- Le ticket modérateur est la part de vos dépenses de santé qui reste à la charge de l'assuré après le remboursement par l'Assurance Maladie des frais de santé. Il s'applique sur tous les frais de santé remboursables.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, selon les dispositions de l'article 35 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020, il est calculé en fonction d'une Tarification Journalière des Prestations dont le montant est notifié chaque année à l'établissement par l'Agence Régionale de Santé.

Le montant du forfait journalier et le ticket modérateur peuvent :

- être pris en charge par la sécurité sociale, selon votre exonération ;
- être pris en charge par votre complémentaire santé si votre contrat Mutuelle le prévoit ;
- à défaut, ils vous seront facturés ;

- Les éventuels dépassements d'honoraires (uniquement si vous êtes concerné) ; Si vous avez une complémentaire santé (mutuelle), ces frais peuvent être remboursés en partie ou en totalité. Renseignez-vous auprès de cet organisme pour savoir si votre contrat le prévoit.
- La part non remboursée par l'Assurance Maladie concernant les Médicaments dits « intercurrents » nécessaires au traitement d'une pathologie différente de celle qui a motivée votre prise en charge par notre établissement
- La chambre particulière

Tarifs des chambres particulières * :	Prix en €
Chambre confort	85 €
Chambre Grand Confort	125 €
Chambre Privilège	200 €
Chambre Grand Privilège	395 €

* Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursée par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre complémentaire santé si votre contrat Mutuelle le prévoit ;
- à défaut, ils vous seront facturés ;

Conformément à l'Arrêté du 30 mai 2018 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins. « Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. ».

– Les prestations pour exigences particulières

FAMILLE PRESTATION	PRESTATION	PRIX TTC
BIEN-ÊTRE	Bonnet de bain	5,00
	Lunettes de piscine	10,00
	Maillot de bain Femme	18,00
	Maillot de bain Homme	8,00
BOUTIQUE / VITRINE	1 paquet de mouchoirs jetables	0,50
	Bouchons oreilles (1 paire)	1,00
	Brosse à cheveux	9,00
	Brosse à dents souple	1,50
	DECATHLON - Casquette gris clair	5,00
	DECATHLON - Sac à dos NH100 20L NOIR	12,00
	Colle fixation dentaire FORAMEN	6,50
	Coton ovale x 40	2,50
	Coton tiges	1,50
	Coupe-ongles	3,00
	Coussin lin	27,00
	Crème hydratante visage à l'Aloe Vera	5,00
	Dentifrice Gum	6,50
	Dentifrice herbal à l'Aloe Vera	2,50
	Enfile bas	12,00
	FRAGONARD - Crème mains et pieds Olive 100 ml	14,00
	FRAGONARD - Gel douche verveine 250ml	10,00
	FRAGONARD - coffret 4 savons fleurs 50g	13,00
	FRAGONARD - savon Fleurs d'oranger 140g	6,00
	FRAGONARD - Lait corps verveine 250ml	16,00
	Gant de toilette	1,00
	JONZAC - Brumisateurs eau thermale	4,00
	JONZAC - Gel douche 250 ml	6,00
	LA ROCHE POSAY - Baume lèvres Cicaplast	7,50
	LA ROCHE POSAY – Baume AP + Lipikar 200 ml	16,00
	LA ROCHE POSAY – Crème mains Cicaplast	8,50
	LA ROCHE POSAY – Savon pain surgras 150 g	6,00
	LA ROCHE POSAY – Shampoing doux Kerium	12,00
	Lampe torche	12,00
	Lave orteils	12,00
	LEA - Mousse à raser	2,00
	LEA – Shampoing infusion avoine et lin	5,50
	Montre cardiofréquence mètre onrhythm 500 rouge	40,00
	ORPEA CLINEA - Carnet d'écriture + stylo	10,00
	ORPEA CLINEA - Drap de bain 70x140 cm logoté	14,00
	ORPEA CLINEA - Gourde	10,00
	ORPEA CLINEA - Mug	7,50
	ORPEA CLINEA - Peignoir blanc brodé	35,00
	ORPEA CLINEA - Serviette 50x100 blanche logoté	9,00
	ORPEA CLINEA – Trousse de bienvenue	8,00
Peigne	2,50	
Pince de Préhension	12,00	

FAMILLE PRESTATION	PRESTATION	PRIX TTC
BOUTIQUE / VITRINE	Plaid 180x120	15,00
	Rasoir 3 lames (sachet de 4)	4,50
	Savon surgras huile amande douce	3,00
	Savon dermatologique	3,00
	SoBio - Déodorant roller	6,00
	SoBio - Lait corps hydratant lait d'ânesse 200 ml	8,00
	Vessie de glace	7,00
	VICHY – Déodorant aérosol	11,00
CONFORT	Blanchisserie moins de 4 kg	12,00
	Blanchisserie plus de 4 kg	19,00
EQUIPEMENTS & SERVICES	Timbre - lettre verte - 20 g	1,16
	Enveloppe - grand format	0,50
	Enveloppe - moyen format	0,20
	Enveloppe - petit format	0,10
MULTIMEDIA	Casque audio	5,00
	Consommation téléphonique (1 crédit)	1,00
	Emission d'un fax / page	1,00
	Ouverture ligne téléphonique	5,50
	Perte télécommande	10,00
	Photocopie (N&B) / page	0,20
	Télévision TNT / jour	6,00
	Télévision TNT et Canal Plus	6,50
RESTAURATION & HOTELLERIE ACCOMPAGNANTS	Repas accompagnant	13,00

Conformément à l'Arrêté du 30 mai 2018 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins. « Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. ».